

**CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 10 juillet 2019 à 19h00
Openbare zitting van woensdag 10 juli 2019 te 19u00**

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Introduction d'un point en urgence - indienen van een punt in dringendheid

Mme la Présidente :

Tout d'abord, nous devons vous demander de voter l'urgence pour l'introduction d'un point qui concerne une facilitation de l'installation d'un projet CLT - Community Land Trust - sur notre territoire.

Je vous demande d'accepter ce point en urgence. Je l'expliquerai, je le développerai plus tard.

*Le Conseil accepte à l'unanimité l'introduction du point en urgence.
De Raad aanvaardt unaniem het indienen van het punt in dringendheid.*

*Ahmet El Khannouss entre en séance / treedt in zitting.
Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.
Abdallah Kanfaoui entre en séance / treedt in zitting.*

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne - Les nuisances sonores liées à la fréquentation tardive du parc du Scheutbosch. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie - Geluidsoverlast door late bezetting van het Scheutbosch-park. (Aanvullend)**

Mme la Présidente :

Ensuite, nous avons des invités qui sont des citoyens du quartier du boulevard Mettwie, Scheutbosch. Je vais vous inviter à prendre place. Je pense que c'est vous, madame Wauquiez, qui allez prendre la parole pour les citoyens ? Vous pouvez vous asseoir. Bienvenue. Je vous ai expliqué tout à l'heure comment fonctionne l'interpellation. Il y a 15 minutes en tout, chacun des chefs de groupe va pouvoir intervenir et puis le Collège va vous répondre.

Je donne la parole à Madame Wauquiez.

Mme Wauquiez, interpellante citoyenne :

Madame la Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, si je me trouve aujourd'hui devant vous, c'est en représentation des riverains, mais également des habitués du parc du Scheutbosch. Nous espérons trouver ici une oreille non seulement attentive mais également empathique.

Nous sommes très nombreux à nous plaindre non seulement des nuisances sonores nocturnes mais également de la saleté excessive engendrée par la fréquentation du parc du Scheutbosch. En effet, alors que de nombreux parcs molenbeekoïses sont fermés en soirée,

tels que le parc du Karreveld, des Muses ou Marie-José, celui-ci reste ouvert toute la nuit. Or, force nous est de constater que le parc du Scheutbosch ne suit pas la même politique alors que l'accès de la réserve est direct par rapport à celui du parc. En été, la pleine de jeux donnant avenue Maurice Van Hemelrijck, est occupée jusqu'à 23h au moins, ensuite ce sont les alentours qui sont envahis par des jeunes qui, s'imaginent-ils au vu des débris qui jonchent le sol, s'adonnent librement à la consommation d'alcool, de cannabis et autres substances illicites diverses. En effet, nous trouvons régulièrement, tant dans le parc que dans l'avenue Maurice Van Hemelrijck, des canettes de bière, des bouteilles d'alcool, des tessons de verre, des mégots de cigarette, des cartouches de gaz et même des seringues dans les buissons. Cette situation est extrêmement désagréable pour les jeunes parents qui voient là un danger réel pour leurs jeunes enfants. L'inquiétude est la même pour les propriétaires de chiens.

C'est sans parler des dépôts clandestins en tous genres qui viennent fleurir durant la nuit. Ces activités nocturnes ne sont bien entendu pas sans conséquences pour les employés communaux et régionaux qui voient leur charge de travail alourdie et qui n'ont pas le temps de venir à bout de celle qui leur incombe.

Alors que l'actualité ne cesse de nous rappeler l'urgence de respecter notre environnement et que des habitants se mobilisent pour nettoyer le quartier, nous considérons ce comportement non seulement comme irrespectueux, irresponsable mais également en décalage total avec l'état d'esprit et la prise de conscience que tentent de nous faire comprendre les médias et les autorités. De plus, les cris montent et dérangent les riverains qui ne peuvent plus aérer et jouir pleinement de leur bien en toute tranquillité. Le plus surprenant est de constater que les auteurs de troubles de la petite pleine de jeux sont souvent des enfants accompagnés de leurs parents et ce, même durant la période scolaire.

C'est sans parler du passage de voitures, des rodéos de scooters, motos, en autres véhicules, dans le parc-même. Les premiers impactés par cette situation sont bien sûr les jeunes enfants dont la nuit indispensable commence tôt. D'autre part, la période des beaux jours propice à la fréquentation du parc est également synonyme de blocus pour les étudiants du supérieur. Il va sans dire que leur concentration se trouve également mise à rude épreuve tant par l'absence de calme que par le manque de sommeil. Dormir leur est impossible, personne ne peut profiter de l'avantage de la terrasse arrière, celle-ci ensoleillée toute l'après-midi devrait permettre aux travailleurs de goûter à un peu de calme et de repos.

Aux inconvénients acoustiques et d'hygiène, nous devons ajouter les risques encourus par cet espace vert, forcément sec en été, incendies liés aux cigarettes etc., sans compter les barbecues allumés dans la réserve et dont nous trouvons régulièrement trace.

A cette problématique se rajoute la modification de la plaine de jeux située en haut du parc à fleur de réserve. Celle-ci, peu fréquentée, fait l'objet de rénovations onéreuses, elles consistent à agrandir et à implanter des cabanes. Il va sans dire que celles-ci constitueront non seulement le refuge idéal pour les jeunes en mal de sensations, mais également un point de vue leur permettant de repérer les policiers de très loin. Rappelons également qu'une cabane située en haut du parc avait déjà dû être enlevée tant elle était fréquentée. A peine installée elle avait fait l'objet de nombreuses dégradations.

Aussi, il nous semble important pour notre bien-être comme pour celui de la faune qui vit dans la réserve, de faire part de cette pollution par divers débris et par le bruit ainsi que des risques concomitants à cette fréquentation tardive non contrôlée, aux autorités compétentes.

Rappelons également que nous vivons dans un quartier désigné comme résidentiel et que nos cadastres sont dès lors élevés. Nous avons choisi notre commune et notre quartier, nous sommes fiers de l'espace vert qui l'éclaire en ces temps où la nature est menacée. Nous voulons simplement que chacun prenne conscience de l'importance d'une telle chance, nous voudrions simplement que l'on respecte notre quartier mais également les habitants qui y vivent. Nous refusons de le laisser se dégrader alors qu'il suffirait d'établir un règlement plus précis, plus strict, et surtout de le faire appliquer. Nous aimerions que ce quartier conserve cette dénomination et le calme qui le caractérise.

Pour réussir ce pari, nous avons besoin de votre aide, notre commune est aussi la vôtre. Aussi, nous demandons aux autorités communales d'intervenir dans le cadre des diverses nuisances précitées. Nous proposons donc la mise en place d'une toiture insonorisante qui non seulement réduirait les désagréments sonores, mais protégerait les enfants du soleil et de la pluie. Nous proposons des rondes de nuit qui sont indispensables dès 21h afin de dissuader les traîneurs et de prévenir les éventuels rodéos, les trafics et prises de drogues diverses. Nous proposons des panneaux stipulant clairement les heures d'interdiction d'accès à la plaine et au parc qui permettraient de faire appel aux forces de l'ordre, celles-ci se retrancheraient alors derrière le cadre légal.

Nous comptons sur vous pour mettre toutes ces idées, et d'autres, en application afin de nous permettre de vivre simplement normalement. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup madame Wauquiez.

Je me tourne vers les chefs de groupe.

Madame Evraud, je suis désolée, ce sont les chefs de groupes dans le cadre des interpellations citoyennes qui... C'est vous le chef de groupe ? Alors il faut changer le règlement d'ordre intérieur, c'est le chef de groupe qui peut intervenir dans le cadre des interpellations citoyennes. Parce que vous voyez qu'on a un grand nombre de groupes, on a beaucoup de gens qui pourraient vouloir s'exprimer et c'est ce qui figure dans le règlement d'ordre intérieur. Est-ce que vous pouvez passer votre interpellation à votre chef de groupe ? Je vous laisse gérer ça, je passe la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci madame la Bourgmestre de me donner la parole. Je voudrais remercier les habitants pour leur interpellation citoyenne. Tout d'abord, les remercier d'attirer notre attention sur une situation difficile, peut-être que c'est l'occasion aussi de rappeler que Molenbeek compte quand-même parmi ses joyaux sur son territoire, un espace vert comme le Scheutbosch, je pense qu'on peut s'en réjouir, il y a quelques années, certains ont fait en sorte qu'on puisse préserver cet espace vert.

Moi, j'aurais voulu poser certaines questions parce que ce que vous évoquez comme problèmes, il me semble avoir déjà entendu ces problèmes-là il y a quelques temps, il y a même quelques années et j'aurais voulu savoir aussi, mais peut-être que c'est la Bourgmestre qui pourra me répondre, je sais que l'IBGE intervient également dans ce parc et à la gestion notamment de ce qui est l'entretien ou la propreté. Est-ce qu'il ne faut pas, est-ce qu'il n'y a pas lieu là d'établir un certain rappel, en tout cas par rapport aux remarques qui viennent d'être évoquées ? Loin de là l'idée de renvoyer la balle à qui que ce soit, je pense que ce qu'il faut aujourd'hui, c'est de trouver des solutions aux problèmes que vous rencontrez. Je pense qu'effectivement, vous avez raison de souligner que c'est un quartier qui est résidentiel, qui doit rester résidentiel, il faut essayer de trouver des solutions

pragmatiques pour préserver cet espace vert ouvert et accessible à toutes et tous. C'est extrêmement important aussi de bien le souligner et certaines solutions ont été évoquées. Je pense qu'on doit fortement insister pour pouvoir venir avec des solutions tant en matière de sécurité mais également, il y a des solutions éducatives et préventives certainement à mettre sur la table, je pense que par l'éducation et la prévention on peut certainement espérer de faire changer certains comportements de manière beaucoup plus durable.

Voilà, madame la Bourgmestre, chers habitants, je vous remercie en tout cas pour votre interpellation du jour.

Mme la Présidente :

Je rappelle que seuls les chefs de groupe peuvent intervenir à ce stade, sinon, chers Conseillers, vous avez toute occasion de vous réunir pour changer notre règlement d'ordre intérieur, mais c'est celui qui prévaut aujourd'hui.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci madame la Présidente. D'abord, je voudrais m'excuser pour mon retard et je n'ai donc pas pu entendre le début de votre interpellation citoyenne.

Nous sommes une commune, madame la Bourgmestre, chers collègues, qui connaît un boom démographique et donc un nombre d'habitants beaucoup plus important, je pense, que les années précédentes, ce qui explique aussi que nos espaces et nos joyaux, comme l'a dit mon collègue Jamal Ikazban, comme le Scheutbosch, attirent un certain nombre de personnes. Ça a été dit, c'est un endroit magnifique qui est géré d'abord dans un premier temps par la Région bruxelloise via Bruxelles-Environnement, c'est aussi une partie qui appartient à la Commune de Molenbeek et nous avons d'autres endroits qui sont aussi gérés par Bruxelles-Environnement où là aussi, nous avons connu des problèmes similaires, des problèmes de sur-occupation, des problèmes de tapages nocturnes, des problèmes malheureusement de sécurité et il se fait que Bruxelles-Environnement a mis en place des dispositifs, madame la Bourgmestre, pour justement faire de la prévention, ce qu'on appelle un encadrement social et sportif pour encadrer ces jeunes, qui, plus particulièrement, occupent ces espaces-là.

Moi je voudrais savoir si pour cet espace-là, pour le Scheutbosch, il y a un travail de coordination qui est mis en place avec Bruxelles-Environnement, entre la Commune et Bruxelles-Environnement ? Aussi bien sur la partie encadrement des jeunes, parce qu'il y a de plus en plus de jeunes qui fréquentent ce parc mais aussi en matière de sécurité entre les agents, les gardiens de parcs de Bruxelles-Environnement et nos gardiens de la paix, voir la police bien évidemment. Et je pense qu'on a intérêt aujourd'hui, et ça fait à plusieurs reprises qu'on tire la sonnette d'alarme par rapport à cet espace-là, mais aussi par rapport à d'autres espaces, et donc il faut vraiment saisir l'occasion ici de pouvoir vite anticiper des mesures préventives pour éviter que les choses ne dégèrent et que finalement on doive utiliser des méthodes beaucoup plus radicales en matière de répression pour pouvoir revenir à la normale.

Donc ici, ma question est très simple : est-ce que oui ou non il existe des liens, des contacts de coordination ? Et éventuellement, on pourrait anticiper, venir avec des propositions très concrètes auprès de Bruxelles-Environnement pour encadrer les jeunes qui sont là via éventuellement les animateurs qui sont engagés et formés par Bruxelles-Environnement eux-mêmes. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Madame Evraud, c'est non.

Madame Maouane, vous êtes chef de groupe ?

Mme Maouane :

Mais monsieur Karim Majoros est absent donc...

Mme la Présidente :

Mais monsieur Majoros est chef de groupe. Vous êtes chef de groupe faisant fonction, ça n'existe pas dans notre règlement d'ordre intérieur madame Maouane. Mais non, des dérogations, écoutez, s'il vous plaît, je sais que certains aiment le show, on est 45, si on ne respecte pas les règles qu'on s'est imposées à nous-mêmes, on va nulle part.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

La gestion des parcs, c'est quelque chose qui nous touche particulièrement parce qu'évidemment, dans notre commune, on a encore cette chance d'avoir des espaces verts et beaucoup l'ont rappelé, ici le parc du Scheutbosch qui est un, vraiment c'est un combat qu'on doit toujours mener, c'est de pouvoir le préserver, parce que c'est une belle image pour notre commune et c'est un espace pour les citoyens et les personnes qui aujourd'hui ont déposé cette interpellation, elles le font très bien parce qu'il y a un intérêt réciproque à trouver des solutions.

Evidemment, la question de l'IBGE, Bruxelles-Environnement, quel est son rôle, comment elle participe à l'occupation, à la propreté, même à la gestion, même aux activités etc. pendant la journée ?

Il y a aussi une autre question que d'autres personnes n'ont peut-être pas mentionnée, c'est le rôle des gardiens de la paix. Est-ce qu'il y a une présence, je ne veux pas dire forcément dans le parc mais aux alentours ?

Et de voir un petit peu aussi, pour finir, quelle est peut-être une mesure, qui n'est pas nécessairement celle pour le Scheutbosch, mais peut-être pour d'autres parcs, c'est, comment on fait ? Comme dans plusieurs pays européens et grandes villes, on a un lien avec le privé et l'associatif, comment peut-on mieux occuper les parcs pendant la journée ?

Et au final, c'est la question de l'éclairage puisqu'on sait très bien que quand il y a des zones d'ombre dans beaucoup de parcs, cela crée un sentiment d'insécurité et donc c'était de voir si dans le cadre du plan lumière qui avait été annoncé, cette réflexion était aussi prévue par rapport à nos parcs ? Je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Chers Conseillers, vous vous dirigez vers l'idée de changer ce règlement d'ordre intérieur ? C'est ça ? Vous allez le changer, d'accord, OK, si vous allez le changer alors je suis d'accord. Madame Evraud et madame Maouane peuvent parler, mais ce n'est pas le règlement d'ordre intérieur, alors vous le changez, les chefs de groupe, vous changez le règlement d'ordre intérieur, travaillez à ça pour septembre, et il y a d'autres choses que vous pouvez changer, tenez simplement compte du fait que vous êtes très nombreux et qu'il faut

qu'on puisse entendre chacun de manière égale et qu'on puisse, si possible, éviter de terminer à minuit, ce serait mieux. Moi, je suis juste garante du règlement que vous m'avez confié, je ne l'ai pas inventé ce règlement, c'est vous qui me l'avez confié et donc si vous êtes tous d'accord pour qu'on procède autrement aujourd'hui, d'accord, mais moi je vous demande par la suite de ne pas me mettre dans cette situation-là, où vous me chargez de faire respecter un règlement et où ensuite vous me demandez de la changer, donc c'est vous qui allez le changer à ce moment-là.

Je passe la parole à madame Evraud et puis à madame Maouane.

Mme Evraud :

Merci madame la Présidente.

Je voulais remercier madame Wauquiez pour son interpellation citoyenne. En fait, elle se fait la porte-parole de plusieurs habitants du quartier qui dressent vraiment un problème qui doit sensibiliser tous les membres du Collège, les Conseillers et les Conseillers de police aussi pour trouver des solutions.

La sécurité des habitants, le respect des personnes et des règles de vie en société, la quiétude et la propreté de nos espaces verts sont essentiels pour le maintien de la qualité de vie, mais dans tout Molenbeek. Et malheureusement, ce n'est pas seulement dans ce parc-là qu'il y a un problème et pas seulement dans Molenbeek, mais aussi dans la région bruxelloise.

Plus précisément pour le parc du Scheutbosch, je rappelle comme monsieur Vossaert, que c'est un site classé et que la faune et la flore sont malmenés. Il manque des gardiens de la paix pour une surveillance stricte de ce joyau et à des heures où les troubles se passent surtout. Je peux difficilement comprendre pourquoi la Région qui est gestionnaire de ce bien ne fait pas tout pour le protéger et aussi pour verbaliser les pollueurs, peut-être par des caméras et peut-être aussi, et c'est encore mieux, les faire nettoyer les biens et leur apprendre en même temps, les sensibiliser au respect de l'environnement et aux règles du vivre ensemble.

S'ajoute la question de la drogue, de l'alcool et des inhalations de gaz hilarant pour les plus jeunes. Si le passage régulier de policiers est important, c'est important aussi de penser à la prévention pour laquelle malheureusement on manque de moyens et particulièrement dans les nouveaux quartiers de la commune. Les troubles de 'avenue Maurice Van Hemelrijck sont récurrents, à chaque beau jour, mais ici maintenant, ça prend vraiment des proportions insupportables parce que j'ai entendu moi aussi des échos. Et tant qu'à parler de ce quartier, je vous rappelle que la petite rue qui longe l'école 16, qui est derrière le Mettewie 2, donc l'Iris, aurait aussi besoin que le Collège s'en préoccupe activement.

Et je vous remercie madame la Bourgmestre, chers collègues, d'écouter ce quartier de plus en plus densément peuplé puisqu'on arrive quand-même plus ou moins entre 7 et 10% de la population, si on prend tout ce quartier-là et de répercuter ces préoccupations aux autorités communales aussi et autres afin de trouver tous ensemble des solutions. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci madame la Bourgmestre.

Je représente mon chef de groupe, Karim Majoros, qui s'excuse ce soir pour son absence. Merci madame pour votre interpellation. Evidemment on est très sensible à ce que chacun et chacune se sentent à sa place et en sécurité à Molenbeek. Mes collègues l'ont rappelé que le parc du Scheutbosch est un joyau, c'est un parc qui attire pas mal de visiteurs Molenbeekois et non Molenbeekois. Le manque d'espaces verts à Molenbeek de manière générale fait que ça attire évidemment aussi pas mal de Molenbeekois. C'est une situation qui n'est pas évidente à gérer, je pense que les problèmes ne sont pas nouveaux et nécessitent de gérer ce parc en bonne intelligence avec tous les acteurs, qu'ils soient régionaux, locaux, avec les habitants, avec la police, avec les jeunes. On est demandeur que le travail de prévention soit renforcé. Pourquoi pas que les gardiens de la paix fassent des maraudes dans ce coin-là ? S'il y a des associations qui sont disponibles pour travailler sur la prévention, on parlait de l'usage de drogues, rappeler les dangers, travailler sur la prévention, vraiment on appelle ça de nos vœux. Evidemment, renforcer la sécurité, c'est un point non négligeable pour tout le monde, pour les habitants, mais également pour les visiteurs et donc on sera attentif à cela. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Maouane.

Je vais commencer par répondre au nom du Collège, puis je passerai la parole à monsieur Abdellah Achaoui qui est l'Echevin des espaces verts.

Tout d'abord le contexte. Merci pour votre interpellation citoyenne parce qu'elle attire l'attention sur un quartier dont on ne parle pas bien souvent dans le Conseil, c'est agréable d'en entendre parler, c'est un quartier que je connais très bien.

Au niveau du contexte, c'est vrai que la majeure partie du parc ainsi que la réserve naturelle sont en fait des propriétés en gestion par l'IBGE comme certains de mes collègues l'ont déjà souligné. Ça veut dire que c'est un parc régional et c'est une manière aussi, ça a été voulu comme tel auparavant, de signifier son importance, c'est une réserve naturelle régionale, c'est un parc important. Vous avez pu voir que l'IBGE a fait récemment, l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement qui gère le parc, a fait récemment des investissements et vous nous avez parlé aussi de ceux que vous craignez dans le futur et je comprends votre point de vue. Mais donc, pour bien séparer, on va dire, les prérogatives de chacun des intervenants, en termes d'aménagements du parc, c'est l'IBGE qui a la main. Nous pouvons évidemment faire des remarques, nous pouvons faire des suggestions, nous pouvons proposer et toutes les propositions que vous faites, on va se charger de les transmettre à l'I.B.G.E. mais nous n'avons pas le volant, nous n'avons pas le pouvoir de nous-même mettre en place les changements qui ont trait à l'aménagement, notamment des terrains de jeux, mais aussi la suggestion de toitures, que vous formulez, ou alors la suggestion qui concerne les panneaux, nous ne pouvons pas non plus décider d'arrêter le projet cabane. Tout ça, ce ne sont pas des choses qui sont dans les mains de la Commune, mais ce sont des choses que nous allons transmettre à l'I.B.G.E. de manière forte parce que nous comprenons bien ce que vous dites.

En termes, toujours de gestion du parc, un aspect qui est plus compliqué, c'est celui de la propreté. La propreté revient aussi en premier lieu à l'I.B.G.E., mais évidemment, il y a des possibilités pour la Commune pour travailler ces questions et je pense en particulier à une chose qui nous tient très à cœur, madame Zamouri, qui est l'Echevine de la Propreté, et moi, c'est d'avoir une attention pas seulement pour le nettoyage, mais aussi pour la

prévention, la sensibilisation et la sanction, et de ce côté-là, la Commune est pleinement portante, elle peut et elle va agir et vous avez une très bonne idée de venir nous présenter ce sujet.

En ce qui concerne la question du tapage nocturne, je pense que c'est une question fondamentale pour vous. Je le comprends. C'est quelque chose d'insupportable, le tapage nocturne, quand on a envie de dormir, quand on a des enfants en bas âge. Vous me parliez de certaines pratiques à ce niveau-là, la plaine de jeux qui est au bas de votre immeuble est évidemment problématique, quand on entre dans la nuit profonde et même déjà en début de soirée, c'est très compliqué de faire dormir des enfants comme vous me l'expliquiez tout à l'heure, alors que d'autres jouent au bas de l'immeuble.

Evidemment on ne pourra pas changer l'heure à laquelle le soleil se couche. Ça, c'est un fait que nos parcs vivent et vivront d'avantage quand il fait clair, mais bien sûr, des pratiques comme celles que vous m'avez expliquées tout à l'heure, où des parents éclairent le parc de manière artificielle pendant la nuit pour pouvoir laisser jouer les enfants, ça, ce sont des pratiques qui n'ont pas lieu d'être et qui doivent être prévenues et empêchées. Donc, très certainement sur la mission de prévention, la mission de Police, là, la Commune peut agir et je vais demander qu'il y a un focus qui soit fait sur le parc par rapport à ces questions-là.

Encore deux mots, et puis je passe la parole à l'Echevin, je pense qu'il n'est pas envisageable et probablement pas souhaitable d'aller jusqu'à clôturer l'ensemble du Scheutbosch, c'est difficile à imaginer parce que c'est extrêmement grand. Je pense que ce sont essentiellement des Molenbeekoïses qui fréquentent le parc. A vrai dire, je n'ai pas beaucoup de doutes là-dessus. Je crois qu'il y a lieu simplement de sensibiliser, d'expliquer, d'apprendre à utiliser cet espace qui est un espace, comme tous les collègues l'ont souligné, particulièrement beau qui reste, certains ont utilisé le terme « joyau » qui reste vraiment un espace unique dans notre commune et qui doit le rester. Il y a vraiment un travail à faire pour que les gens qui aiment cet espace, qui ont envie de pouvoir l'utiliser puissent l'utiliser de manière à ce que tout le monde puisse en profiter encore demain dans les meilleures conditions. Je crois que ce n'est pas de ce côté-là, vers des clôtures, que je me tournerai, mais bien comme un des Conseillers l'a dit, vers une forme de travail de prévention supplémentaire.

Pour terminer, c'est certain que sous la législature passée, deux parcs sont passés dans les mains de l'I.B.G.E., en plus du parc du Scheutbosch. Je dirais qu'au Scheutbosch, les choses allaient relativement bien. Vous nous indiquez aujourd'hui et j'ai entendu aussi madame Evraud qui témoigne de cela, que la situation s'est dégradée ces derniers temps. Il faut savoir que le travail de coordination avec l'I.B.G.E. est effectué, mais il n'est pas toujours facile et donc il y a lieu, on l'entend ici, d'augmenter les efforts de coordination avec eux pour pouvoir vraiment s'assurer que le parc soit géré non seulement dans un esprit de préservation du parc, mais aussi dans un esprit de préservation des voisins du parc et je pense surtout à la question de la plaine de jeux qui est vraiment tout à fait spécifique parce qu'une plaine de jeux au bas d'un immeuble avec autant d'étages, ça doit nécessiter forcément des mesures particulières. C'est une situation particulière.

Je m'engage à attirer l'attention de la Police par rapport à cet endroit précis. Nous nous engageons à renforcer le travail de coordination avec l'I.B.G.E., madame Zamouri et moi-même, sommes en train de travailler à ce que demain, notre commune soit plus propre et évidemment, votre quartier sera aussi concerné.

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. l'Echevin Achaoui :

Merci Madame la Présidente, en complément d'information, et je pense que ce que Madame la Présidente a mis en évidence, est bien évidemment important. L'idée de pouvoir s'orienter vers une plus grande coordination se justifie puisqu'à juste titre, comme pour le parc Albert et le parc Marie-José pour lesquels nous avons eu depuis un certain temps beaucoup d'interpellations, puisque la gestion a été confiée à Bruxelles-Environnement. Justement pour anticiper un certain nombre de choses, nous avons rencontré à juste titre les habitants du parc Albert, à titre d'exemple, parce que le parc Albert, en plus de l'espace vert, il y a ce parc pour chien. Nous avons été sollicités, nous avons rencontrés les gens et nous avons été très à l'écoute ensemble avec Bruxelles-Environnement pour appréhender l'ensemble des problèmes. Nous avons noté et signalé un certain nombre de choses et nous avons opté pour une coordination beaucoup plus optimale, malgré le fait qu'il y a une gestion différenciée et donc, ça s'annonce très bien puisque nous avons eu des réactions très positives, et aujourd'hui on constate, rien qu'à titre d'exemple, la problématique des chiens est mieux appréhendée. Néanmoins, nous avons également opté pour des aménagements, la même chose pour le parc Marie-José.

Tout ceci pour vous dire que pour le Scheutbosch et Madame la Présidente l'a précisément signalé, nous optons dans la même perspective pour une plus grande coordination et je vous propose d'ores et déjà, de rencontrer au même titre ce qu'on avait fait pour les précédents, une rencontre pour essayer de mettre sur papier l'ensemble des préoccupations, de rentrer en contact parce que le Scheutbosch est en cogestion. Il y a une petite partie qui est la responsabilité de la Commune, mais la partie qui pose problème aujourd'hui, c'est celle qui est gérée par Bruxelles-Environnement et donc, comme Madame la Présidente l'a suggéré, mes services et le service de la Propreté sont prêts à vous recevoir et à vous écouter pour mettre sur papier un certain nombre d'éléments et la coopération entre Bruxelles-Environnement va être initiée au même titre. Celle qui est proposée au parc Albert au parc Marie-José dans la perspective de s'inscrire dans une amélioration beaucoup plus marquée. C'est tout ce que je peux vous dire, et ça fonctionne très bien pour les autres cas, alors pourquoi pas pour le Scheutbosch ?

Mme la Présidente :

Madame Wauquiez, c'est vous qui avez le dernier mot.

Mme Wauquiez :

J'ai bien entendu les différents intervenants. J'ai bien entendu parlé de prévention mais j'ai aussi entendu qu'il y a quelques années, une interpellation citoyenne avait déjà eu lieu pour la même problématique. Donc je voulais savoir si on avait mis déjà en place cette prévention, puisque cette interpellation a vraisemblablement déjà eu lieu il y a quelques années ?

Mme la Présidente :

Il eut fallu que Madame Schepmans nous rejoigne, mais malheureusement elle s'est excusée en début de séance. Elle va arriver plus tard. Je ne saurais pas vous répondre sur ce qui a été fait par le passé.

Mme Wauquiez :

J'entends bien qu'on me parle de prévention, qu'on me parle d'éducation etc., beaucoup de personnes ont été dans ce sens et étant moi-même enseignante, bien sûr que je défends cette idée, mais qu'en est-il des parents qui restent pour éclairer la plaine de jeux

jusqu'à des heures impossibles avec leurs enfants ? Les parents sont des adultes responsables.

Mme la Présidente :

Je pense qu'ils peuvent aussi être l'objet de sensibilisation et d'un travail qu'on peut appeler éducation, mais c'est pompeux, c'est-à-dire se mettre d'accord sur un partage des objectifs, comment y arriver, comment chacun est responsabilisé pour y arriver.

Je vais demander au public de quitter la salle, nous allons maintenant traiter de points à huis clos.

*Le public quitte la salle
Het publiek verlaat de zaal.*

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.
Ahmed El Khannouss quitte la séance / verlaat de zitting.
Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Voilà, je rouvre la séance publique, le public peut à nouveau entrer dans la salle.

7. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, la Ville de Bruxelles et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation de vente de cosmétiques « vente et conseils au client en soins du visage », à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.

Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands en engels.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

8. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, le service emploi de Koekelberg et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en « Techniques de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.

Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

9. Propriétés communales - Convention de subsidiation entre la Commune et l'asbl RWDM dans le cadre de l'occupation du stade Edmond Machtens sis rue Charles Malis 61 à 1080 Bruxelles.

Gemeentelijke eigendommen - Betoelagingsovereenkomst tussen de Gemeente en de vzw RWDM in het kader van het gebruik van het Edmond Machtensstadion gelegen Charles Malisstraat 61 te 1080 Brussel.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marchés Publics - Marché de services pour les travaux relatifs à la transformation et à l'aménagement d'un bloc sanitaire entièrement adapté en PMR, à l'aménagement de plusieurs rampes PMR, à l'installation de différents équipements dans les nouveaux locaux sur le site du château du Karreveld, sis avenue Jean de la Hoese 3 à Molenbeek-Saint-Jean - HOS0003_001 - CDC 19.016 - Approbation des conditions et des documents du marché.

Departement Infrastructuur en Stadsontwikkeling - Overheidsopdrachten - Opdracht voor diensten met betrekking tot de verbouwing en ontwikkeling van een sanitair blok volledig aangepast aan PBM's, de ontwikkeling van verschillende PRM-hellingen, de installatie van verschillende uitrustingen in de nieuwe lokalen op de site van het Kasteel van Karreveld, gelegen Jean de la Hoeselaan 3 te Sint-Jans-Molenbeek - HOS0003_001 - CDC 19.016 - Goedkeuring van de voorwaarden en documenten van de opdracht.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

M. Vossaert :

Je voudrais juste savoir si, parce qu'à l'époque, on avait rétorqué que l'accessibilité du site du Karreveld, c'était quasiment impossible à réaliser, parce que c'est un site classé et qu'il fallait trouver des solutions autres que par ce billet-là, et donc, je me réjouis déjà du point qui va passer aujourd'hui et je pense que c'est une avancée. C'était très important de le faire parce que notre site du Karreveld doit être accessible pour toutes et pour tous.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci monsieur le Président. Evidemment, je vais me réjouir de ça aussi, mais j'aurais bien voulu demander si c'était possible de rajouter un petit peu de ciment entre certains pavés de manière à ce que l'accès de la grange, pour les handicapés, soit un petit peu moins chaotique, parce que franchement, pour les personnes, mais même pour les enfants qui sont dans les poussettes, c'est quand même un gros problème.

Je sais que c'est un site classé, mais ça n'empêche pas de..., je trouve le confort des gens, c'est important.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Van Damme.

M. l'Echevin Van Damme :

Il y a encore une question de Madame Piquard.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous prie de vous signaler bien à l'avance, s'il vous plait.

Je vous donne la parole Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je n'ai pas eu le temps, figurez-vous. Il est vrai, je rappelle un peu à Danny que sous l'ancienne législature, nous avons, nous étions participants au changement des pavés de la cour et de l'accès au Château et que j'avais personnellement fort insisté pour qu'il y ait une espèce de piste lisse d'un côté ou de l'autre de l'allée pour qu'on puisse y promener les poussettes et les chaises roulantes. C'est précieux et peut-être qu'un jour, ça arrivera puisqu'on arrive à faire d'autres choses dans ce site classé.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Van Damme.

M. l'Echevin Van Damme :

Tout d'abord, merci pour les félicitations. C'est un projet où je dois quand même dire que c'est un projet qui a été lancé avant mon arrivée, mais maintenant qu'on en arrive à l'exécution concrète. Ceci étant dit, je crois en effet que c'est une amélioration importante pour l'accessibilité du site et aussi pour l'utilisation du site pour d'autres activités qu'actuellement, avec la création d'une véritable grande salle pour des activités diverses.

Par rapport à la question qu'ont soulevée Madame Piquard et Madame Evraud, pour moi, c'est une question tout à fait pertinente et je m'engage à l'étudier. La seule chose sur laquelle je ne peux pas me prononcer aujourd'hui, est-ce que pour ce genre de choses, est-ce qu'il faut consulter les Monuments et les Sites ? Est-ce qu'ils accepteront ce genre d'intervention parce que souvent, c'est là où le bât blesse, c'est que quand on va faire un traitement différent d'une partie des pavés, c'est que souvent les Monuments et les Sites nous disent qu'on ne peut pas, parce que ça porte atteinte à l'esthétique du site. Je ne sais pas si c'est le cas ici, mais je dis que c'est une des choses dont j'ai peur que se sera avancé comme argument.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

J'ai un argument en or massif. Pour le Tour de France, on a même rejointoyé les pavés de la Grand Place. Si on peut le faire sur la Grand Place, on peut quand même le faire au Karreveld aussi.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Ce qu'a dit Madame Evraud, c'est très bien, mais aussi, c'est vrai, hélas, il faudra reconsulter les Monuments et Sites. C'est infernal, c'est de longue procédure, mais je connais ton tempérament Jef, tu peux te battre et tu peux y arriver !

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Madame Piquard.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

11. Economat - Achat de photocopieuses pour divers services communaux via le catalogue des produits du C.I.R.B. - Approbation des conditions et du mode de passation.

Economaat - Aankoop van kopieerapparaten voor verschillende gemeentelijke diensten via de catalogus van de producten van de C.I.B.G.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

12. Recette communale - Conclusion des conventions bipartite et tripartite.

Gemeenteontvangsten - Afsluiting van tweepartijen- en driepartijenovereenkomsten.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

13. Taxes communales - Redevance relative à la fourniture et au placement de signaux routiers d'interdiction de stationnement, de dispositifs de sécurisation de voirie et de dispositifs anti-stationnement - Modification.

Gemeentebelastingen - Retributie betreffende de levering en de plaatsing van verkeerstekens voor parkeerverbod, veiligheidsvoorzieningen voor wegen en anti-parkeervoorzieningen - Wijziging.

M. le Président :

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

14. Evènements - Molenbecca, Cercle d'histoire locale - Soutien financier de 1.500,00 EUR.

Evenementen - Molenbecca, Cercle d'histoire locale - Financiële steun 1.500,00 EUR.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

15. Relations Internationales - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides - Octroi de subside aux associations molenbeekoises - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Internationale Betrekkingen - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van subsidies - Toekenning van subsidies aan verenigingen in Molenbeek - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.

M. le Président :

Le Conseil est informé.

De Raad wordt geïnformeerd.

16. Affaires juridiques - Empiètement sur le domaine public - Désaffectation du domaine public vers le domaine privé de la commune d'une bande de terre située en sous-sol de la rue des Etangs Noirs 121 133 - Cession à titre onéreux - Allocation de dommages et intérêts. (Ajouté en séance)

Juridische zaken - Bebouwing over de grens van het openbaar eigendom - Buitengebruikstelling van openbaar domein naar privé-domein van een strook grond van de gemeente die zich ondergronds bevindt in de Zwarte Vijversstraat 121 - 133 - Overdracht onder bezwarende titel - Toewijzing van schadevergoeding. (Toegevoegd tijdens de zitting)

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

Jef Van Damme quitte la séance / verlaat de zitting.

Paulette Piquard quitte la séance / verlaat de zitting.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.

17. Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale Liste Bourgmestre - Zéro plastique. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid Liste Bourgmestre - Zero plastiek. (Aanvullend)

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à madame Garcia.

Mme Garcia :

Merci Monsieur le Président.

En préambule et par souci d'honnêteté intellectuelle, je me dois de préciser que sous la législature précédente, la majorité avait entamé des réflexions et des actions en matière de consommations responsables.

Par la motion qui va vous être présentée, le groupe LB souhaite concrétiser, de manière transversale au niveau des différents services de la commune, toute une série

d'actions et de changements de comportement en termes de comportement écoresponsable. Cette mise au point étant faite, je peux passer maintenant à la présentation de la motion du groupe LB.

L'ampleur de la mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement appelle une conscientisation de nos modes de consommation, notamment en termes d'utilisation du plastique.

La protection environnementale, et plus précisément l'impact de la dangerosité sur notre santé des produits plastiques, est devenue une préoccupation citoyenne incontournable.

Constatant qu'en matière de pollution, le plastique est un véritable fléau que l'on retrouve essentiellement dans les emballages, mais aussi dans l'eau, l'air, dans nos maisons, nos vêtements, dans les jouets de nos enfants et dans presque tous les objets du quotidien ;

Constatant que le plastique est non seulement toxique pour l'être humain, mais qu'il a des effets dévastateurs sur la biodiversité, alors qu'en outre nos océans sont utilisés comme de vastes décharges provoquant l'étouffement de la vie marine ;

Constatant qu'une directive européenne très ambitieuse visant à interdire les objets en plastique à usage unique a été validée et devrait entrer en vigueur à l'horizon 2021 ;

Considérant que la commune de Molenbeek-Saint-Jean en tant « qu'Acteur public » peut devenir un moteur local de changement des comportements, notamment afin de lutter contre la prolifération de déchets plastiques.

Constatant la durée de vie limitée de certains produits ou l'obsolescence programmée d'appareils qui parfois doivent être changés régulièrement ;

Considérant que des actions concrètes doivent être menées afin que le personnel communal soit amené à intégrer la dynamique « zéro plastique » favorisant ainsi une consommation responsable pour réduire l'empreinte « plastique » ;

Considérant que la Commune a un rôle d'exemplarité à jouer afin de conforter sa légitimité en termes de sensibilisation des citoyens et des usagers de l'espace public ;

Si cette motion est adoptée, le Conseil communal décidera de mettre en place une « éco-team » animée par l'éco-conseiller de la Commune qui sera chargée :

- de créer et de faire appliquer une charte de bonnes pratiques ;
- de développer un plan d'action communal « zéro plastique » ;
- de proposer des alternatives à l'utilisation de plastiques à usage unique ;
- d'élaborer des grilles d'évaluation au plan communal « Zéro plastique » ;
- de désigner une personne de référence « zéro plastique » au sein de l'Administration ;

Le Conseil communal décidera également

- de supprimer les plastiques à usage unique dans l'ensemble des services communaux lorsqu'une alternative existe.
- de s'engager dans un processus concret de remplacement progressif des articles en plastique utilisés par les services communaux, lorsqu'une alternative existe, ce qui implique de répertorier tous les articles en plastique actuellement utilisés par les services communaux dans l'exercice de leur mission ;

- De mettre en place pour tout marché public entrepris par la Commune, un cahier des charges insérant une clause privilégiant une solution éco-responsable. Quant aux critères spécifiques d'attribution des marchés liés à l'environnement, ils seront élaborés en collaboration avec l'éco-conseiller de la Commune.
- D'appliquer la même logique que celle décrite à l'article 3 pour le mobilier urbain.
- De sensibiliser de façon permanente le personnel communal quant aux dommages causés par l'utilisation de plastiques à usage unique
- De sensibiliser les organisateurs d'événements sur la voie publique à tendre vers le « zéro plastique » et de prévoir pour ce faire :
 - o la mise à disposition des gobelets réutilisables consignés ;
 - o l'interdiction lors de ces manifestations de la distribution de gadgets en plastiques ou emballés dans du plastique ;
 - o la mise en place d'une campagne de sensibilisation des participants à leur production de déchets, notamment plastique ;
 - o De sensibiliser les commerces locaux, les grandes surfaces, comme les magasins de proximité à la problématique de l'utilisation du plastique à usage unique ;
 - o de développer des actions zéro plastique à destination des écoles communales afin de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets et à la consommation responsable ;
 - o de transmettre la présente délibération à la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour terminer, mes chers collègues, j'aimerais partager avec vous un sujet de réflexion emprunté à Antoine de Saint-Exupéry et qui illustre parfaitement le fil conducteur de cette motion proposée par le groupe LB : « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci beaucoup.

Je cède la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Si je dois compléter cette citation, c'est Karl Marx qui disait qu'il fallait léguer une terre dans le meilleur état possible aux générations futures, déjà à son époque. Je sens que la Bourgmestre approuve parce qu'elle applaudit. Je ne vais pas faire de longs débats là-dessus, je pense que nous sommes tous d'accord, il n'y a qu'à voir les bouteilles on nous a servies sur les tables, donc dans le fond, il n'y a aucun souci ni aucun problème, d'ailleurs je me souviens que ma collègue Leila Agic, et c'était un des éléments qu'elle voulait rajouter dans cette fameuse motion climat qui été approuvée par tout le monde ici, simplement je dirais chers collègues, même si nous allons soutenir la proposition de motion, c'est que je pense que vu qu'il est impératif que nous nous voyions ensemble avec les chefs de groupe pour revoir un petit peu le fonctionnement au niveau du règlement d'ordre intérieur, je pense qu'à cette occasion-là, ce serait bien d'avoir aussi la procédure la plus limpide possible par rapport aux motions parce que j'imagine qu'il y a beaucoup d'idées et de motion qui

foisonnent dans les esprits et dans les têtes des uns et des autres. Voilà Monsieur le Président, mon groupe soutiendra la motion, je ne sais pas certains de mes collègues souhaite rajouter quelque chose, parce que c'est extrêmement important, Molenbeek s'est déjà illustrée par le vote d'une motion climat, c'est plus que hautement symbolique, il y a vraiment une très belle feuille de route à l'initiative de nos plus jeunes conseillers communaux, ça aussi c'est un beau message, pour le présent et pour le futur et simplement, Monsieur le Président, je fais un appel à tous les chefs de groupe pour qu'on puisse au moins prendre langue une fois avant le départ en vacances des arts et des autres.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci beaucoup, nous en tant que ECOLO SAMEN, nous vous soutenons Madame Fernandez. Comme disait Monsieur Ikazban, je pense qu'on devrait d'abord donner l'exemple avec ces bouteilles-là. Il y a juste deux choses quand vous dites : dans un processus concret de remplacement progressif des articles en plastique utilisés par les services communaux lorsqu'une alternative existe. Je pense que oui il faut se poser la question, mais même si une alternative n'existe pas, il faudra aussi se mettre en question, peut-être trouver d'autres solutions, même si l'alternative n'existe pas.

Au début de la séance, il y avait une interpellation citoyenne qui parlait du parc du Scheutbosch et qui parlait aussi des saletés retrouver dans le parc. Il faudrait peut-être aussi se remettre en question par rapport aux panneaux d'information sur la diminution des déchets dans les espaces publics, pour informer les citoyens. Je trouve que c'est intéressant de montrer aussi que les alternatives existent avec des panneaux qui pourraient les inciter à changer de comportement.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vais me permettre de répondre en premier lieu et puis je céderai la parole à ma collègue Khadija Zamouri, moi en tant qu'Echevin du Développement durable, de l'Environnement, nous soutenons avec force cette belle initiative puisqu'elle s'inscrit totalement et en continuité avec ce que mon collègue Jamal Ikazban a soulevé tout à l'heure dans la proposition de motion que notre collègue Leila Agic avait présentée. D'ores et déjà, nous n'avons pas attendu ceci bien évidemment, nos services sont déjà penchés sur cette question. Bien évidemment la motion qui est formulée aujourd'hui présente des pistes de réflexion, mais plus que cela, des considérations importantes et je pense qu'elles doivent s'inscrire, puisque nous ne sommes pas la seule commune aujourd'hui, pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai reçu plusieurs contacts d'autres communes qui s'inscrivent dans cette logique. Il y a une nécessité aujourd'hui puisque débat, il y a. Des actions sont déjà concrètement menées, nous sommes très sensibles à cette question et nous allons mettre en place plein d'action, conditionné à un exercice financier puisque ça demande un apport financier, il faut pouvoir inscrire au budget un montant pour pouvoir permettre à cette motion de ne pas rester lettre morte. En ce qui nous concerne, nous sommes très favorables et nous soutenons avec force cette motion qui est légitime et qui a tout son sens.

Je cède la parole à ma collègue Khadija Zamouri.

Mme l'Echevine Zamouri :

Merci beaucoup collègue Achaoui, merci Madame Garcia Fernandez pour la motion qui est hyper importante à mes yeux et à nos yeux, qui vraiment porte notre attention totale dans le sens où ça rentre dans la réflexion qu'on est en train de faire ensemble parce que, c'est juste à titre d'information, la Propreté et le Développement durable ce sont des choses qui vont ensemble. Quand on pense aux fêtes dans la rue, aux brasseries, tous les déchets qu'on retrouve ce sont souvent des déchets en plastique. Mais maintenant, on ne veut pas fragmenter les décisions, on veut travailler sur un plan total et là, nous sommes avec trois échevins, donc il y a collègue Achaoui au niveau du Développement durable, collègue Gjanaj au niveau des commerces pour voir avec eux comment on peut affronter ce problème des plastiques et des déchets globaux. Donc nous sommes déjà en train de travailler sur un rapport, dans un groupe de travail, et d'ailleurs je vous invite, parce que je pense que vous êtes vraiment intéressés par le sujet, si vous voulez faire partie de ce groupe de travail, vous êtes les bienvenus avec tous vos avis pour réfléchir avec nous.

Je ne veux pas me précipiter là-dessus, je veux juste dire que les points que vous évoquez sont vraiment importants et surtout, ce qui a attiré mon attention, c'est votre phrase ou vous avez dit : « considérant que la Commune a un rôle d'exemplarité à jouer afin de conforter sa légitimité en termes de sensibilisation des citoyens », c'est hyper important. Pour ça, j'aimerais bien et comme mes collègues je vois ici des petites bouteilles en plastique, et, j'ai apporté quelque chose pour vous Madame Garcia, je vous ai apporté une gourde et c'est la gourde de la Commune, du Conseil communal c'est la gourde que j'aimerais bien, si vous êtes d'accord, qu'on utilise à chaque Conseil communal et qui restent ici comme ça la personne qui va dire qu'il a oublié chez lui. Et j'ai apporté un feutre pour indiquer votre nom sur la gourde, je l'ai fait pour la première gourde de Madame Garcia Fernandez...

(Applaudissements - Applaus)

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Autre bonne nouvelle, nous ne restons pas les bras croisés, pas plus tard qu'aujourd'hui, dans le cadre des projets que nous rentrons, Bruxelles Environnement, pour les communes et les CPAS, nous avons introduit trois gros projets dans le cadre du développement durable, dans lesquels on compte faire partie de cette spécificité-là, un montant total de 150.000 €, donc voilà une bonne proposition également qui va pouvoir financer cette motion.

Catherine Moureaux entre en séance et reprend la présidence / treedt in zitting en herneemt het voorzitterschap.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Merci beaucoup, bravo pour la motion et pour les gourdes. Monsieur Ikazban vous avez une gourde pour l'eau et une pour le café, c'est injuste. Vous êtes un chouchou de Madame Zamouri.

M. Ikazban :

Il y en a eu une pour moi et une pour Monsieur El Khannouss qui est à 95 % d'accord avec moi. Je l'ai prise pour lui et je lui remettrai.

Mme la Présidente :

Alors là, c'est gentil.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

29 votants : 29 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

29 stemmers : 29 positieve stemmen.

18. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Hind ADDI, Conseillère communale PTB*PVDA, relative à l'parue le 01/07/2019 pour un job étudiant de déménageur comprenant la tâche d'aide aux expulsions. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Hind ADDI, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, in verband met de advertentie verschenen op 01.07.2019 met betrekking tot de aankondiging van een studentenjob als verhuizer met inbegrip van de taak om te helpen bij uitzettingen. (Aanvullend)

19. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative à l'annonce parue pour un job étudiant. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, in verband met de advertentie verschenen met betrekking tot de aankondiging van een jobstudent. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Addi.

Mme Addi :

J'imagine que vous avez eu écho de ce qui s'est passé la semaine passée, mais je vais faire un petit rappel, il y a eu une diffusion sur le site de la commune pour un job étudiant de déménageur, qui comprenait entre autres la tâche d'aide aux expulsions. Ça a choqué quand même pas mal de gens et ça me paraît logique, et nous aussi ça nous a choqués. La Commune a réagi assez rapidement puisqu'elle a supprimé l'annonce et a émis en plus une petite note explicative dans la presse. Je salue cet effort de la Commune et sa réactivité. Maintenant je pense que ça n'empêche pas qu'on puisse faire un bilan de ce qui s'est passé, qui choisit les offres d'emploi qui paraissent sur le site communal, qui valide les offres d'emploi et est-on sûr que des adolescents ne réalisent plus cette tâche d'aide aux expulsions.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Maouane.

Mme Maouane :

Merci Madame la Présidente, comme l'a très justement rappelé ma collègue Addi, le 1^{er} juillet, il y a une annonce qui est été postée sur le site communal pour un job étudiant et dans le descriptif de fonction, il y avait l'aide aux expulsions. Heureusement, suite aux alertes de différents membres du Conseil communal, dont celui de mon chef de groupe Karim Majoros, l'annonce a été retirée. Cela pose cependant quelques questions qui sont assez interpellant, cette description elle a été approuvée en Collège, le Collège du 27 juin, c'était le point 43, alors je me demande comment une telle annonce a pu être postée après avoir été avalisée ? Est-ce que les Echevins lisent réellement les points qu'ils valident ? Comment expliquez-vous cette erreur ? Merci d'avance pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Allons y gaiement puisque nous sommes à la fin du Conseil communal avant les vacances, en tout cas pour certains. D'abord, je voudrais remercier le Collège, d'avoir réagi très rapidement, parce que voilà, l'erreur est humaine et je pense que c'est tout à votre honneur d'avoir pu rectifier et réagir et même d'avoir reconnu une erreur. Je sais que Madame Hind a posé la question de savoir si des jeunes étaient utilisées pour faire des déménagements et j'ose espérer connaître la réponse qui va être donnée. Mais je voudrais surtout aussi à l'occasion de cette interpellation, qui a suscité la réaction de plusieurs Conseillers communaux, féliciter le Collège qui s'engage résolument dans une politique qui tend à recruter des jeunes étudiants, chose qui ne s'est pas faite précédemment, ou en tout cas timidement. Je veux soutenir vraiment cet effort du Collège et l'erreur est humaine, et la volonté politique de vouloir impliquer des jeunes de Molenbeek dans des fonctions estudiantines, je trouve que c'est extrêmement positif pour la Commune, mais pour des jeunes eux-mêmes. Je voudrais vous dire un grand bravo pour cela. Donc finalement heureusement qu'il y a eu cette petite erreur qui me permet en tout cas de mettre en lumière une partie de cette politique.

Mme la Présidente :

C'est Madame Ouberri en tant qu'Echevine du personnel qui va vous répondre.

Mme l'Echevine Ouberri :

Bonsoir Mesdames, je vous remercie pour vos questions, Mesdames et Messieurs, chers collègues, notre commune a souhaité engager des étudiants au service des Ateliers, comme aides déménageurs. Cette initiative du Collège s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi pour permettre à certains jeunes de notre commune de vivre une première expérience professionnelle. De plus, le Collège pour celui un objectif hyper important, qui est celui de la transparence dans ces procédures de recrutement. Donc, chers collègues, vous avez raison, dans l'annonce faisant part de cette initiative, le profil de fonction indique qu'il s'agit d'apporter une aide à des déménagements de mobilier ou d'objets dans le cadre d'événements particuliers et de participer à l'inventaire et au marquage du matériel. Ceci dit, l'annonce étend identique à celle publiée lors de recrutements de déménageur professionnel, le texte indique également que les candidats jobistes pourront être appelés à apporter leur concours aux déménagements résultants d'expulsions. Ces éléments ont été repris tant dans la délibération du Collège que dans l'annonce rendue publique. Dès lors, de remarques s'imposent : la première sur la forme et la deuxième sur le fond. Sur la forme, il s'agit bien évidemment d'une regrettable erreur. Dès que cela s'est su, et vous l'avez signalé, vous l'avez soulevé, nous avons rectifié immédiatement l'annonce en faisant le nécessaire pour retirer ce type de tâche du descriptif de fonction figurant dans cette annonce.

La deuxième remarque qui porte sur le fond, pour nous aujourd'hui, il va de soi qui n'a jamais été et qui ne sera jamais question que nos jeunes jobistes participent à des expulsions. Vous me voyez la première être désolée de cette erreur et d'une certaine controverse s'en est suivie. À l'avenir, sachez chers collègues, que nous serons plus vigilants et attentifs dans les documents qui feront l'objet de décisions de ce type. Je vous remercie pour votre attention.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Maouane.

Mme Maouane :

Je voudrais vous remercier d'avoir reconnu votre erreur, c'est tout à votre honneur, c'est rare de nos jours. Je remercie l'Echevine en charge et je vous encourage être très attentive à l'avenir pour que ce genre de mésaventure ne se reproduise plus. Parce que on aurait vraiment pu l'éviter, mais bon l'erreur est humaine et je vous remercie une fois de plus d'avoir reconnu votre erreur.

Mme la Présidente :

Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Je donne la parole à Madame Agic.

Mme Agic :

On a voté les gourdes, mais si on utilise des bouteilles en plastique, veillez à faire le tri sélectif, s'il vous plaît, parce que je viens de voir des choses pas très catholiques dans la poubelle.

Mme la Présidente :

Vous devez trier, jullie moeten sorteren. Merci beaucoup et bonnes vacances à tous.